

ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

SCRUTIN DU 23 MARS 2014

Extrait du procès verbal

L'an deux mille quatorze, le vingt trois mars, à huit heures, dans la salle du conseil municipal de la commune de DAMIATTE, en exécution du décret n° 2013-857 du 26 septembre 2013 qui convoque les électeurs de la commune de DAMIATTE à l'effet d'élire quinze membres du conseil municipal, s'est réuni le bureau de l'assemblée électorale de l'unique bureau de vote de la commune de DAMIATTE, composé de Mme FADDI Evelyne, Présidente, et de M GUIRAUD Pierre, Mme VIDAL Nicole, Mme MAUREL Marie-José, M ROUDET Jérôme, Mme SANS Coralie, M TACCONE Jean-François, M BLANC Francis, Mme JACONO Corinne et M FONTAINE Robert. Le bureau ainsi constitué a choisi pour secrétaire, Mme TOURNIER Myriam, électeur.

Le bureau ayant constaté la présence des affiches, arrêtés et circulaires requis, le Président a ouvert l'urne et vérifié l'absence de bulletins ou enveloppes à l'intérieur. Le Président a déclaré le scrutin ouvert à huit heures. A dix huit heures, le Président a déclaré publiquement le scrutin clos. Il a procédé au dénombrement des émargements, arrêté la liste d'émargement et y a constaté le nombre de votants qui s'est élevé à quatre cent soixante dix neuf. Puis il a ouvert l'urne et compté les enveloppes et les bulletins sans enveloppe qui y étaient enfermés. Leur nombre était de quatre cent soixante dix neuf, égal au nombre d'émargements.

Nombre d'électeurs inscrits :	811
Nombre de votants :	479
Bulletins nuls :	91
Nombre de suffrages exprimés :	388
Majorité absolue :	195

Ont été en conséquence proclamés élus membres du conseil municipal comme réunissant les conditions prévues par la loi : la liste conduite par Mme FADDI Evelyne avec 388 voix.

Mme FADDI Evelyne (388 voix) M TACCONE Jean-François (388 voix) Mme VIDAL Nicole (388 voix) M ROUDET Jérôme (388 voix) Mme SANS Coralie (388 voix) M BLANC Francis (388 voix) Mme JACONO Corinne (388 voix) M DARASSE Didier (388 voix) Mme MAUREL Marie-José (388 voix) M MOLIERES Frédéric (388 voix)

COMMUNE DE DAMIATTE (Tarn)

Scrutin du 23 mars 2014

Mme ALCOUFFE Valérie (388 voix) M FABRE Jérôme (388 voix) Mme MARTY Isabelle (388 voix) M DOMINGUEZ Olivier (388 voix) Mme ALLETRU Micheline (388 voix).

Le nombre de conseillers à élire étant de 15 et 15 candidats ayant réuni les conditions exigées pour être élus, ont été proclamées élues les personnes figurant ci-dessus.

Le procès verbal des opérations de vote, dressé et clos le 23 mars 2014 à 18H56 a été, après lecture, signé par les membres du bureau de vote.

Le Maire,